

Chômage dans l'industrie minière

Parti Crédit Social du Canada est celle que le gouvernement, au lieu de toujours continuer de faire ce qui se fait depuis de nombreuses années, soit 1974, 1975, 1976 et encore cette année, soit d'accorder des réductions de taxes, d'accorder des subventions à ces multinationales, mais que le gouvernement prenne ces mêmes subventions et les attribue aux petites et aux moyennes entreprises qui, elles, sauront développer le secteur secondaire qui lui, commandera une production au secteur primaire et solutionnera le problème minier que nous avons présentement au Canada.

M. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur l'Orateur, je sais bien que le sujet d'aujourd'hui a trait au secteur minier, mais comme l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette) a commencé son discours par quelques remarques au sujet du secteur manufacturier, j'aimerais lui répondre un peu. Il a parlé d'autres pays comme le Japon et quelques pays européens où ça va beaucoup mieux qu'ici dans le secteur manufacturier. Je l'admets. Après, il a noté que la seule chose qu'il nous manque au Canada pour avoir le même succès que ces autres pays c'est une politique monétaire plus appropriée. Je demande s'il peut nous montrer que la politique monétaire dans ces autres pays comme le Japon et les pays européens qu'il a mentionnés représente davantage la politique du Crédit social. Je pense qu'il trouvera que non. L'exemple qu'ils peuvent nous donner, et nous pouvons sans doute en bénéficier, ce n'est pas du tout la politique monétaire.

On peut étudier les suggestions qu'il a faites hier en vue d'une politique monétaire qui vise à ce que l'argent canadien ne puisse sortir sans l'approbation du gouvernement et toutes sortes de chinoïseries. Ce n'est pas la solution, et cela peut aggraver le problème.

[Traduction]

Les députés de ce côté-ci de la Chambre se rendent bien compte que l'économie canadienne ne se porte par très bien. L'industrie minière par exemple est un des secteurs qui périssent.

Lorsqu'il y a une journée réservée à l'opposition, nous arrivons à la Chambre prêts à écouter l'opposition nous dire quels remèdes elle appliquerait si elle avait le pouvoir, mais, quand on entend les députés du Crédit social exposer la nouvelle politique monétaire qu'ils proposent, on se dit non merci. C'est en tout cas ma réaction. Quant à certaines des idées avancées par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) et par le chef du NPD (M. Broadbent), je voudrais profiter du peu de temps dont je dispose pour en dire quelques mots. J'en ai conclu en tous cas que nous ferions mieux de ne pas tenir compte de leurs conseils.

Certains députés ont déclaré, lorsqu'ils ont posé des questions et pris la parole, qu'on pouvait éviter de mettre à pied les mineurs de l'INCO, à Sudbury, en commençant à constituer des réserves. Cela s'est peut-être déjà fait dans d'autres secteurs, alors l'opposition suggère de le faire aussi dans ce secteur-là. A mon avis, cela ne réglerait absolument pas les problèmes que connaît actuellement l'INCO. Au contraire, comme l'a dit le ministre des Finances (M. Chrétien), c'est le genre de chose qui peut marcher à peine quelques mois. Il y a déjà pour 1 milliard de nickel extrait par l'INCO et qui se trouve encore sur le bord de la mine. Ce n'est pas la solution, car la faiblesse actuelle de l'économie canadienne lui permet difficilement d'appuyer un secteur donné.

[M. Caouette (Témiscamingue).]

● (1702)

Il est faux de prétendre comme ils l'ont dit, que les exploitations auxquelles participent des Canadiens à l'étranger sont la cause de la situation qui existe à l'INCO. La solution ne consiste pas à continuer de produire dans un monde où la demande de nickel est provisoirement tombée.

La solution réside plutôt dans des idées comme celles émises par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen), soit le travail partagé. A ce propos, je voudrais expliciter davantage le concept du travail partagé, car on ne l'a pas fait à la Chambre jusqu'à présent. Cette réalité ne concerne pas seulement les travailleurs mis à pied dans une industrie donnée. Nous pourrions peut-être songer à appliquer ce concept aux jeunes prêts à occuper un emploi qui constatent—et c'est provisoire, je le répète—qu'ils ne peuvent obtenir des emplois bien rémunérés car la population active qui s'accroît de plus de 200,000 nouveaux membres chaque année, ne peut les absorber tous. Ils ont droit au travail partagé tout comme les travailleurs qui ont été congédiés.

J'aimerais bien que les néo-démocrates essaient un peu moins de protéger les intérêts acquis dans les emplois existants et se montrent un peu mieux disposés à chercher les solutions que nous impose une économie un peu trop léthargique. Nous devons songer à des solutions qui assureront des emplois aux jeunes dans les temps difficiles et qui faciliteront l'existence à ceux qui perdront leur emploi. Le stockage n'est certainement pas la solution.

Selon les néo-démocrates, le gouvernement canadien ne devrait pas aider des entreprises canadiennes comme l'INCO à trouver des débouchés à l'étranger. Ils affirment en outre que nous devrions leur supprimer les stimulants et même les amener par contrainte à demeurer au Canada au lieu d'aller à l'étranger.

Considérons d'abord les raisons qu'elles ont d'aller à l'étranger. Nous investissons à l'étranger en partie parce que les pays industrialisés ont une certaine responsabilité à l'égard des pays en voie de développement. Les pays industrialisés doivent aider les pays en développement à réaliser leurs possibilités au maximum. Nous aussi allons à l'étranger chercher des possibilités d'emploi pour les travailleurs canadiens et de profits pour les sociétés canadiennes. C'est le Canada qui profite des entreprises canadiennes chaque fois qu'elles découvrent des possibilités à l'étranger.

J'ai par exemple visité une usine de nickel au Guatemala, et j'y ai rencontré des travailleurs. J'ai constaté qu'il y avait du matériel canadien en place. Si l'usine guatémaltèque avait été installée par un autre pays—ce qui eut été inévitable car il s'agit d'une excellente réalisation—il n'y aurait ni ingénieurs canadiens qui y travailleraient, ni matériel canadien en place du moins pas autant. Lorsque les sociétés canadiennes s'installent à l'étranger, le Canada en profite. Ces sociétés font de gros bénéfices, l'entreprise canadienne a un meilleur rendement de production, et les ingénieurs canadiens qui dirigent, organisent et lancent ces entreprises y trouvent des emplois. Tout cela, nous en profitons.

Certains opposent également des objections aux compagnies étrangères. Dans le cas d'INCO, la question ne se pose pas, mais on a affirmé que nous aurions dû faire davantage pour que le secteur minier reste aux mains des Canadiens. J'aimerais dire un mot à ce sujet car je suis moi aussi d'accord pour